



ma future patronne cherche a m'exploiter

Par **sandra leclerc**, le **01/04/2013** à **13:30**

Bonjour, voila j'ai une question car je me trouve face a un probleme mais je sais pas quoi faire. Sa fait plus de 2 ans que je suis au chômage et je vien de trouver un emploi saisonnier qui m'aiderais enfin a sortir la tete de l'eau. Mais le probleme c'est que la patronne que j'ai vu a l'entretien ma dit que c'etait pour de longue journées de 14 a 15h environ, mon je suis d'accord car je peut absolument pas me passer de cette emploi. Mais elle m'a egallement di que mes heures suplémentaire ne me serrais pas payé, que je ne serrais pas non plus payé en heure de nuit et quand on en ai venue u taux horraire elle m'a dit quel payé 8€ de l'heure, mais le pire c'est quelle m'a egalement demandé si je souhaiter etre déclaré ou non. J'ai pas confiance en elle mais je risque fortement de devoir accepter ce contrat car ma situation financiere est des plus catastrofique. C'est prevue que je commence en mai. Que dois je faire? Pourriez vous maider svp. Car n'ayant aucun autre moyen de remonter la pente financierment je risque d'accepter son poste mais je tien pas a etre en faute au niveau de la loi.

Merci d'avanc de votre conseil.

Par **P.M.**, le **01/04/2013** à **18:15**

Bonjour,

Vous pourriez éventuellement feindre d'accepter cela mais en conservant toute les preuves des heures effectuées et ensuite en exerçant un recours pour travail dissimulé mais surtout en le déclarant à Pôle Emploi pour ne pas frauder sur des indemnités et en percevoir indûment...

Vous pourriez prendre contact avec l'Inspection du Travail pour savoir ce qu'ils vous conseilleraient...

Par **sandra leclerc**, le **02/04/2013** à **12:33**

Merci de votre réponse aussi rapide au moin maintenant je sais ce qu'il faut que je fasse. Car j'avais peur d'accepter et de me retrouver coupable de tout ça. Merci.